



PCC/SB

Versailles le 07/07/2006.

INFO-TECH CITROËN C2 R2 N° 14/06

Objet : Isolation électrique des boîtiers SRA.

Chers Clients,

Suite à des remarques de quelques clients sur un dysfonctionnement moteur après l'isolation électrique du boîtier d'injection SRA (infotech n°12/06), nous voudrions vous apporter quelques précisions.

L'isolation électrique de votre boîtier est importante et vivement conseillée. Elle vous apportera protection, fiabilité et longévité de cet organe.

Toutefois, il est apparu chez quelques clients des dysfonctionnements moteurs (ratés, montées en régime difficiles) après l'isolation, alors que le moteur fonctionnait parfaitement jusque là. Nous étudions la cause du problème, et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant après une analyse avec Magneti Marelli.

Dans ce cas seulement, l'isolation doit être supprimée.

L'opération d'isolation étant facile à réaliser, rapide et peu coûteuse, nous vous conseillons de la réaliser. Si le moteur fonctionne parfaitement après cette opération, conservez l'isolation. La fiabilité de votre auto s'en trouvera accrue.

Rappel : La procédure de montage, et les pièces à approvisionner sont sur l'infotech N°1206, du 29 Juin 2006.

Merci de votre attention, et de votre compréhension.